

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 50 (1914)

Heft: 15

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

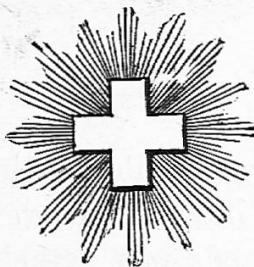
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L^{me} ANNÉE

N^o 15.



LAUSANNE

11 Avril 1914

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE : XIX^e Congrès de la Société pédagogique de la Suisse romande. — Récompenses scolaires d'autrefois. — La question des primes scolaires et la dignité de l'instituteur. — Chronique scolaire : Suisse. Vaud. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : Récitation. — Géographie locale. — Rédaction. — Orthographe. — Causerie scientifique. — Variété.

XIX^e CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE, à LAUSANNE, 1914.

D'entente avec le Bureau romand et avec le Comité de la Société pédagogique vaudoise, le Comité d'organisation du Congrès de 1914 a arrêté la date de cette réunion ; elle aura lieu les *vendredi 17 et samedi 18 juillet*. Le programme détaillé en sera publié en temps et lieu par le Comité d'organisation.

Les deux journées précédant le congrès seront consacrées à un cours d'information pédagogique, ouvert gratuitement à tous les membres de notre société. Le programme en paraîtra sous peu.

Abonnés de l'*Éducateur*, membres de la Société pédagogique de la Suisse romande, n'oubliez pas, dans vos projets de vacances, la semaine pédagogique de Lausanne ! Notre dernier congrès date de quatre ans ; si vous adoptez nos nouveaux statuts, ce n'est qu'en 1930 que Lausanne aura le plaisir de vous recevoir de nouveau.

Réservez donc ces journées pour venir resserrer avec nous le faisceau de la grande association pédagogique romande !

LE BUREAU DE LA S. P. R.

RÉCOMPENSES SCOLAIRES D'AUTREFOIS.

On a beaucoup discuté et disserté déjà sur les avantages et les inconvénients des récompenses scolaires ; on a dit beaucoup de bien

et aussi du mal de ce moyen facile de stimuler le zèle des enfants ; aussi n'avons-nous pas l'intention de rentrer dans ce débat, très intéressant sans doute, mais peu actuel. Nous dirons seulement — d'accord en cela avec beaucoup de nos collègues — que nous regardons les distributions de prix dans les écoles comme peu recommandables, attendu qu'elles peuvent être l'occasion d'injustices regrettables et de jalousies bien compréhensibles.

Au commencement du siècle passé, il était de règle, dans la plupart de nos collèges, qu'on mit à la disposition des examinateurs, le jour de la *visite*, une certaine quantité de *batz* à distribuer aux élèves qui s'étaient distingués par leur orthographe, la rapidité de leur calcul, leur lecture, voire même leur conduite de l'année. Se figure-t-on ce que des appréciations de ce genre, confiées à des juges plus ou moins improvisés, ont dû être parfois peu fondées et injustes ?

Dans certaines localités, il y avait, en outre, une distribution de médailles numérotées, faite aux élèves les plus méritants de la semaine, lesquels étaient invités à s'en décorer pendant sept jours. Il nous souvient du plaisir que nous procuraient ces témoignages de distinction et de l'empressement avec lequel nous les mettions en évidence. Dans notre école, il manquait une dent à la sixième et dernière de ces médailles ; son possesseur, se comparant à tous ses camarades non décorés, n'en était pas moins très fier des « cinq dents » qui lui restaient.

« En 1820, dit M. Alfred Godet, notre collège de Neuchâtel contenait cinq classes distribuées dans divers locaux. C'est dans la grande salle de troisième, au château, que tous les lundis matin, à sept heures en été, à huit heures en hiver, se réunissaient les élèves des quatre premières classes pour entendre le rapport des maîtres, les réprimandes qu'on nommait alors le « tacon », ou les éloges que les inspecteurs et le pasteur désigné adressaient aux écoliers. C'était « la grande classe ». Les bons élèves recevaient alors la décoration (médaille), qu'ils attachaient immédiatement à leur boutonnière, puis chacun reprenait le travail dans sa classe. »

On jugera de l'importance et de la valeur que certains pédagogues attribuaient alors à ces récompenses par ce qu'en écrivait le régent Sandoz, de Dombresson, à l'autorité scolaire dont il dépendait et à laquelle il proposait de les établir dans sa classe :

« Si l'éducation peut être envisagée, disait-il, comme le premier de tous les biens de la société, celui qui procure le plus d'avantages réels et de satisfaction,

elle doit, par conséquent, tenir le premier rang parmi les sciences utiles, et mériter qu'on cherche par tous les moyens possibles à la rendre fructueuse et profitable aux jeunes élèves dirigés et instruits sous sa discipline.

» Or, quel moyen plus propre pour remplir leur cœur de l'amour de la vertu et les attacher à la pratique de leurs devoirs, que d'encourager leur ardeur pour l'étude, d'exciter leur émulation par des récompenses qui, quoique faibles en apparence, seraient à leurs yeux d'un prix inappréciable, étant le fruit glorieux de leurs soins, de leur assiduité et de leur sagesse ? »

Le naïf et prolixе auteur de ce morceau profitait de la circonstance pour renouveler ses offres de services à l'autorité scolaire¹, et demander en même temps une petite augmentation de paie, « bien peu *conséquente*, disait-il, pour la Communauté, et qui ne laisserait pas de m'être bien sensible ». Et, voyant déjà sa supplique admise :

« Mon cœur, ajoutait-il, se livre d'avance au plaisir de la reconnaissance et l'exhale en ce moment en formant les vœux les plus sincères pour le bonheur et la prospérité de votre honorable corps de Communauté en général et de chacun de ses membres en particulier. »

Si l'augmentation demandée n'était pas « *conséquente* », lui, le régent Sandoz, l'était, mais dans le vrai sens du mot et probablement plus qu'il ne le pensait ; car, en tout temps, les récompenses et les témoignages de satisfaction ont stimulé le zèle des maîtres plus encore sans doute que celui des élèves !

« A bon entendeur, salut ! »

A. GRANDJEAN.

LA QUESTION DES PRIMES SCOLAIRES ET LA DIGNITÉ DE L'INSTITUTEUR

Dans un long article, M. le Directeur des écoles de Nyon cherche à justifier le système de primes adopté par cette commune pour améliorer l'enseignement de l'orthographe et de l'arithmétique dans ses écoles primaires. Qu'il veuille bien me permettre de venir compléter cet article sur un point : il ne parle pas des primes qu'il entend accorder aux directeurs d'écoles, aux inspecteurs, aux membres des commissions scolaires, aux maîtres de l'Ecole normale, bref à tous ceux qui, à des degrés divers, partagent avec l'instituteur la responsabilité des résultats de son enseignement. Je ne me charge pas de déterminer ici dans quelle mesure les supérieurs de l'instituteur, ceux dont le rôle est de le préparer à sa vocation, de le conseiller, de le renseigner, de le stimuler, participeront aux

¹ La nomination du régent devait être ratifiée chaque année.

primes que les communes généreuses ne manqueront pas d'instituer, à l'exemple de celle de Nyon ; peut-être pourrait-on s'inspirer du système adopté par nos grandes fabriques, Nestlé, Suchard ou Cailler, pour la répartition des primes qu'elles allouent à leur personnel afin d'en obtenir un travail plus intense et de l'intéresser à l'augmentation du bénéfice. Dans le système de Nyon, je trouve bien les primes aux ouvriers, mais je cherche en vain le tantième au Conseil d'administration ; qu'il me soit permis de demander que, dans l'intérêt de l'équité, cet oubli soit réparé !

Peut-être M. le Directeur des écoles de Nyon me dira-t-il qu'il ne saurait accepter la part que j'entends lui attribuer aux bénéfices, pas plus qu'il ne saurait prendre à sa charge une part des déficits éventuels : mais, sans doute, après un examen impartial de la question, devra-t-il convenir que ce serait fausse modestie dans un cas et manque de courage dans l'autre. Car, enfin, je ne lui fais pas l'injure de croire qu'un directeur d'écoles n'ait d'autres remèdes à proposer aux mauvais résultats que des primes de 25 à 500 fr. Il est prouvé surabondamment que les résultats de l'enseignement ne dépendent pas seulement du fait que le maître est ou n'est pas consciencieux, quelque grand que soit le rôle joué par ce facteur ; ces résultats sont aussi affaire de méthode, de savoir-faire, si l'on veut. Chez certains maîtres, la méthode est un don inné ; d'autres l'acquièrent par l'étude et par l'observation intelligente de l'enfant. Chez un directeur d'écoles, chez un inspecteur, une telle connaissance ne peut résulter que d'une étude circonstanciée, longue et minutieuse ; il faut qu'il puisse démontrer à ses subordonnés la cause de leurs insuccès et leur montrer du même coup le chemin à suivre, les procédés à employer pour réussir dans leur enseignement.

Je suis donc bien certain que M. le Directeur des écoles de Nyon a employé, concurremment avec le système des primes, celui de la recherche technique des causes du mal et de l'étude des remèdes à y apporter ; pourquoi donc refuserait-il de participer aux primes qu'il alloue à ses instituteurs ? Et pourquoi n'admettrait-il pas le droit évident qu'ont à un encouragement matériel tous ceux qui, de près ou de loin, collaborent aux progrès de nos écoles ? Je ne sache pas que ni les uns, ni les autres jouissent d'un pactole qui leur permette de dédaigner un tel stimulant ! Si le principe des primes est juste à Nyon, il doit l'être ailleurs ; s'il l'est pour les maîtres primaires, il doit l'être pour les maîtres secondaires, pour les directeurs, pour les inspecteurs, pour les pasteurs, pour tous les fonctionnaires de l'Etat. Pourquoi alors traitement fixe ici, quelle que soit la qualité du travail, et là, primes d'encouragement pour bons résultats ?

Ah ! j'entends votre réponse indignée ! « Et notre dignité de fonctionnaire supérieur, qu'en faites-vous ? » Que faites-vous donc, monsieur le Directeur, de la dignité de l'instituteur, vous qui spéculez sur ses besoins matériels trop réels pour l'exciter à faire tout son devoir ? Croyez-vous qu'elle soit d'une essence inférieure à la vôtre ? Ne voyez-vous pas que la manière avec laquelle vous croyez encourager le maître l'humilie à ses propres yeux, aux yeux de ses élèves, à ceux des parents de ses élèves, parce qu'elle fait appel, à tous les instants de sa carrière, à ce qu'il y a de moins noble dans la nature humaine¹ ? Vous le

¹ M. Goumez se prévaut de l'exemple des professeurs de l'Université, qui touchent la moitié des finances d'études payées par leurs étudiants ; ignore-t-il ce que beaucoup d'entre eux pensent de ce système ? Et ne sait-il pas que cette prébende ne va pas nécessairement aux plus méritants, mais à ceux qui enseignent les branches exigées pour la licence ?

mettez dans la situation d'un ouvrier payé « aux pièces », d'un maçon « à la tâche », et vous pensez qu'après dix, vingt, trente ans de ce régime il aura encore en lui ce souffle d'idéal, ce ressort moral, cette indépendance de caractère, cette curiosité intellectuelle, cette énergie enfin qui seule permet de créer des individualités ? Si c'est à ce prix qu'on obtient de bonnes dictées et des problèmes justes, mieux vaut s'en passer ! Est-ce que, par hasard, la dictée et l'arithmétique sont toute l'éducation ? et sans rien enlever à ces deux branches de leur valeur pratique, est-ce que nous en sommes encore, après tant d'années de lutte pour la grande idée de l'enseignement éducatif, est-ce que nous en sommes encore à juger de la valeur d'un maître par le nombre des « bene » d'examens ?

Loin de nous l'idée de contester la nécessité d'encouragements matériels pour les bons maîtres ; il est certain que, abstraction faite de leur valeur personnelle, le degré de considération dont jouissent la plupart des fonctionnaires est en raison directe du chiffre de leur traitement ; on peut le déplorer, mais c'est ainsi. Toutefois, nous concevons cet encouragement autrement que les autorités de Nyon. Nous rêvons d'un corps enseignant assez largement rétribué pour que cette vocation tant décriée devienne une vocation enviée, qu'un père soucieux de l'avenir de ses enfants puisse choisir pour eux sans arrière-pensée. Le nombre des inscriptions à l'Ecole normale devenant de ce fait considérablement plus élevé, une sélection sévère pourrait être opérée à l'examen d'admission, au cours des études et aux épreuves finales. Cette sélection se continuerait ensuite automatiquement par la concurrence qui ne manque pas de se produire lorsqu'une carrière, sans être encombrée, est largement pourvue d'individualités de valeur ; même parvenu au maximum des avantages matériels qu'il serait en droit d'attendre, le maître qu'une longue accoutumance aurait rompu aux difficultés de son métier, ne cesserait pas pour cela de travailler ; content de son sort, ne désirant pas mieux, il se vouerait de tout cœur à sa tâche ; quand a-t-on vu un maître, consciencieux pendant vingt ans, négliger ses devoirs uniquement parce que son traitement cesse d'augmenter ? Pour l'encourager, le guider, le conseiller, pour rechercher avec lui les causes d'insuccès, pour lui indiquer les moyens d'y porter remède, pour constater les résultats obtenus, nous rêvons d'un corps d'inspecteurs sensiblement plus nombreux, qui ne soit pas absorbé une notable partie de l'année par la tâche ingrate des examens des cours complémentaires, et puisse se vouer entièrement à l'amélioration des méthodes et au contrôle de l'enseignement. Une telle réforme exigerait de l'Etat et des communes un sacrifice réel ; quelques cantons suisses et plusieurs pays étrangers l'ont accompli sans hésiter et s'en sont bien trouvés.

En résumé, nous pensons qu'il faut ennobrir la vocation de l'instituteur, l'élever en dignité et en considération. On n'aura pas besoin alors, pour obtenir de bons résultats, de recourir à un système de primes dont on se demande si l'idée en a été puisée dans les règlements des entreprises industrielles ou dans celui des concours agricoles.

E. B.
instituteur.

CHRONIQUE SCOLAIRE

SUISSE. Les écoles à l'Exposition nationale. — La Direction générale de l'Exposition a publié récemment les conditions spéciales dont les écoles jouiront pour visiter l'Exposition. Il peut être utile, à cette occasion, de rappeler que les sociétés de femmes suisses ont aménagé à l'Exposition, dans le voisinage de l'entrée de la Länggasse, un très joli pavillon pour restaurant sans alcool. Le restaurant est dirigé par la Société féminine zurichoise des restaurants sans alcool. Il permettra de prendre d'excellents repas à bon marché dans l'intérieur de l'Exposition, sans être obligé de consommer de l'alcool, circonstance particulièrement précieuse pour les écoles. En s'annonçant à l'avance, même des sociétés considérables pourront être servies en peu de temps. L'intérieur du pavillon, y compris une terrasse ravissante, peut abriter 500 personnes ; par une journée de beau temps, le jardin aussi peut être utilisé et recevoir encore 500 personnes.

VAUD. — Leggs scolaires. — Par ses dernières volontés, homologuées par la justice de paix du cercle de Lausanne, M. Louis Pelet, père, ancien directeur de l'Ecole de commerce, a légué :

A la commune d'Orbe, 500 fr. Les intérêts annuels de cette somme, partagés par moitié, seront employés à récompenser : 1. l'élève du collège (fille ou garçon) ; 2. l'élève de l'école primaire (fille ou garçon) qui, dans le courant de l'année, se seront le plus distingués par leur travail, leur application et leur bonne conduite. Le choix sera fait par l'autorité compétente.

A l'Etat de Vaud, une somme de 2000 fr., dont les intérêts annuels partagés en quatre parties égales serviront à récompenser à l'Ecole normale, au Collège scientifique, à l'Ecole de commerce et au Collège classique, l'élève qui dans ces quatre établissements se sera le plus distingué par son travail, son application et sa bonne conduite. Ces choix seront faits par l'autorité compétente.

***** Une initiative intéressante.** — M. le Dr Rollier, à Leysin, soigne annuellement plusieurs milliers de petits malades atteints de tuberculose externe. Mais cela ne dispense pas la nourriture intellectuelle, et M. Rollier a compris que c'était un danger pour ces enfants de vivre sans un travail productif qui les occupe ; il faut à l'esprit une activité féconde.

Pour remédier à cette lacune, le distingué médecin de Leysin a eu l'idée de s'adresser à un jeune pédagogue genevois. Il l'a prié d'établir à Leysin une petite Ecole nouvelle, qui vient de s'ouvrir. Pendant leur séjour à la montagne, ces enfants pourront ainsi se développer intellectuellement et éviter de préjudiciables retards dans le cours de leur instruction. Nous ne saurions que féliciter M. le Dr Rollier de son intéressante initiative pédagogique. A. D.

***** Famille et École.** — L'idée de rapprochement entre famille et école fait du chemin ; plusieurs communes ont pris, cette année, la décision de faire des promotions, une petite fête publique, afin d'intéresser les parents au travail scolaire. C'est là une innovation intéressante, car le temps n'est plus où les manifestations de la vie scolaire doivent se faire à huis clos. La commune du

Chenit, sur préavis de la Commission scolaire et du corps enseignant, vient d'élaborer un très joli programme pour la fête des promotions.

Les chants des enfants y occuperont la plus large place. La cérémonie sera publique et la plus grande place possible sera réservée aux parents ; il y aura des discours et un rapport sur la marche des classes, toutes choses très instructives et qui permettront aux parents de se faire une juste idée de tout le travail qui s'accomplit au cours d'une année scolaire. Nous saluons avec joie ce mouvement et tout notre désir serait de le voir se généraliser.

*** **Autre idée.** — Toujours sur le même sujet, voici une autre idée, non moins intéressante. A Tartegnin, l'instituteur a invité les parents de ses élèves à assister à un petit concert donné par les enfants du village. Pour la circonstance, la salle d'école avait été agréablement décorée et garnie avec les dessins des élèves, exécutés dans le cours de l'année scolaire. Les parents ont ainsi eu double plaisir : pour les yeux et les oreilles. C'était en même temps encourager l'émulation des écoliers. Nous signalons avec plaisir ces tentatives de rapprochement entre la famille et l'école, tentatives qui ne peuvent qu'être salutaires et stimuler le zèle de nos écoliers. Espérons qu'elles ne seront bientôt plus l'exception, mais la généralité.

A. D.

*** **Pénurie d'instituteurs.** — La pénurie d'instituteurs commence aussi à se faire sentir dans notre canton ; preuve en est la circulaire du département de l'Instruction publique aux intéressés, appelés à faire leur cours de répétition pendant le mois de mars et les avisant qu'il serait impossible de les remplacer et que l'on ne saurait fermer les classes à cette époque. Le Département les invitait donc à adresser immédiatement une demande de dispense au commandant d'arrondissement, demande à laquelle il serait fait droit.

A. D.

BIBLIOGRAPHIE

Jeux éducatifs d'après le Dr Decroly et Mlle Monchamp. — Pour les petits enfants et les arriérés. — Publié avec quelques adjonctions et une notice explicative par Mlle ALICE DESCŒUDRES.

Ne vous est-il pas arrivé de lire dans une revue pédagogique la description détaillée d'expériences scientifiques à faire en classe, la manière de créer des jeux éducatifs au moyen des objets les plus divers, ou une énumération d'échantillons quelconques à présenter aux élèves dans une leçon de choses, et de vous dire : « Voilà qui est excellent ; il faudra que je le fasse. » Que se passait-il le plus souvent ? Sollicité de mille manières, il était bien rare que vous trouviez le temps nécessaire ; ou encore vous ne saviez où ni comment vous procurer tout ce qui vous manquait.

Aussi faut-il féliciter et remercier ceux qui fournissent aux familles et aux écoles un matériel tout préparé. C'est là le principal mérite du *Nécessaire Chauvet* pour l'expérimentation scolaire et c'est aussi celui des *Jeux éducatifs* de Mlle Descœudres. Ces jeux ne sont point une nouveauté pour les lecteurs de

l'*Educateur*. Mlle Descœudres y en a parlé à plusieurs reprises (voir entre autres 1909, p. 473, 500, 545 ; 1910, p. 393 et 409 ; 1912, p. 281 et 305). Nous ne les décrirons donc pas.

Ils sont divisés en deux séries, de quinze jeux chacune. La première série, la plus facile, coûte 30 francs ; seconde série, plus difficile, 20 francs.

Les jeux éducatifs de Mlle Descœudres ont été adoptés par le Département de l'Instruction publique du canton de Genève pour les classes spéciales. Nous leur souhaitons de nombreux succès encore.

ALB. C.

Petite flore analytique à l'usage des écoles de la Suisse romande, avec 50 figures, par Marc Juge, Docteur es-sciences, maître à l'Ecole professionnelle de Genève. Prix : 2 fr. 75.

M. Marc Juge enseigne, dans ce petit ouvrage, à reconnaître, à identifier les plantes, à les situer dans leurs règnes, classes, familles, etc., et à leur donner des noms vulgaires ou latins. Sa petite *Flore analytique* procède de celle de Greml (Flore analytique de la Suisse), qui repose elle-même sur le système de Linné. Son but est, en leur permettant de savoir rapidement à qui, dans le monde des plantes, ils ont affaire, d'« intéresser les enfants à observer exactement des faits, puis leur faire accomplir un travail de généralisation », au lieu « d'encombrer leur mémoire de généralités indifférentes ».

Ainsi, il leur donnera l'amour de la botanique, au lieu de les en éloigner comme on faisait il n'y a pas encore très longtemps.

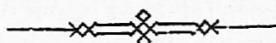
Ce n'est pas seulement dans les écoles que ce petit livre rendra d'importants services ; mais le premier venu peut s'en servir avec fruit pour déterminer des plantes, en suivant les indications de l'auteur, toujours d'une grande clarté et qui conduisent au but par le plus court chemin.

La Méthode simple pour trouver les noms des fleurs, par Gaston Bonnier, professeur de botanique à la Sorbonne, un volume in-16 cartonné, avec 2715 figures. Prix : 1 fr. 80, à Neuchâtel, chez Delachaux et Niestlé.

Oui, tout le monde, pourvu que l'on sache lire, peut, grâce au nouveau livre de M. Gaston Bonnier : *La Méthode simple pour trouver les noms des fleurs*, connaître, ordinairement en moins de deux minutes de recherches, le nom d'une plante quelconque des champs ou des bois.

Les questions successives posées au lecteur pour arriver aux noms des plantes sont des plus simples. Si l'on ajoute que toutes les indications sont accompagnées de dessins en noir dans le texte et que, de plus, un très grand nombre de plantes sont photographiées en couleurs, on peut se rendre compte de l'extraordinaire facilité avec laquelle, à l'aide de ce nouveau livre de M. Bonnier, on peut rapidement acquérir d'intéressantes et utiles connaissances en botanique.

Reçu : *Historische Stätten der Schweiz. Bilder für Schule und Haus*, von Prof. Bollmann, chez Gebrüder Fretz, Zürich.



PARTIE PRATIQUE

RÉCITATION. — *Degré inférieur.*

Le ballon.

1

2

Au bout d'un fil, l'enfant promène
Et retient son frêle ballon,
Comme une bulle de savon
Que l'air capricieux entraîne.

Son visage est émerveillé,
Tandis qu'il contemple avec joie
Le globe au fin tissu de soie
Par un rayon ensoleillé.

3

4

Mais le souffle du vent qui passe
Rompt le câble trop délicat.
Et le léger aérostat
Monte librement dans l'espace.

Alors en le regardant fuir,
L'enfant demeure sans parole,
Et le voilà qui se désole
De ne pouvoir le ressaisir.

Mme MESUREUR.

VOCABULAIRE : ballon, aérostat, bulle, objets légers qui peuvent s'élever dans l'air; frêle, délicat; l'air capricieux; fil, câble; saisir, ressaisir.

ELOCUTION : 1. Qu'est-ce que c'est qu'un ballon ? Avez-vous vu un ballon ? Quelle est sa forme ? sa couleur ? Comment est le ballon que promène l'enfant ? Pourquoi le tient-il au bout d'un fil ? Qu'est-ce que c'est qu'une bulle de savon ? Pourquoi l'air peut-il entraîner une bulle de savon ? Qu'arrive-t-il lorsque le fil qui tient le ballon se casse ? Pourquoi ? (plus léger que l'air.) Qu'est-ce qu'un ballon libre ? captif ? Que fait l'enfant lorsque le ballon s'échappe ? Pourquoi se désole-t-il ? — 2. Faire trouver les idées principales. (L'enfant promène un ballon. Il le contemple avec joie. Le vent rompt le câble et emporte le ballon. L'enfant se désole.) — 3. Mettre oralement la poésie en prose.

GÉOGRAPHIE LOCALE

La maison d'école.

I. Notre maison d'école se trouve à l'est du village, sur une petite colline. On peut y arriver de plusieurs côtés, par deux chemins en pente ou par un joli sentier. Le bâtiment d'école est de forme rectangulaire. Les quatre façades sont peintes en blanc. Les volets des fenêtres sont verts. Les portes sont de couleur brune. Le toit est recouvert de tuiles rouges autrefois, mais que le temps a noircies peu à peu.

Notre maison d'école présente un aspect soigné, propre et agréable à l'œil. Je m'y rends chaque jour avec un nouveau plaisir.

II. L'intérieur de la maison d'école est divisé en plusieurs étages, reliés entre eux par trois escaliers. Chaque étage se compose de plusieurs pièces.

Au sous-sol sont creusées deux caves, utilisées par les maîtres et maîtresses

pour conserver leurs provisions d'hiver. Au rez-de-chaussée sont deux salles d'école; la plus petite, destinée aux jeunes écoliers, est au nord du bâtiment; la plus grande salle, que fréquentent les élèves plus âgés, se trouve du côté sud. Au premier étage sont les appartements des maîtres. Plus haut encore, sous le toit, il y a un vaste galetas pour abriter la provision de bois.

Notre maison d'école est aussi propre à l'intérieur qu'à l'extérieur. Elle est balayée soigneusement chaque jour.

Les fenêtres ouvertes, aussi souvent que le temps le permet, y laissent entrer librement l'air et le soleil, nécessaires à la santé des écoliers et des maîtres.

Les abords de la maison d'école.

A l'est de la maison d'école, je vois une cour rectangulaire, longue d'environ trente mètres et large de vingt. Cette cour est sablée. Il y a un joli marronnier, une fontaine et plusieurs plates-bandes de fleurs. Iris, œilletts, roses, lis, dahlias, capucines, chrysanthèmes, cultivés et arrosés par les écoliers, sous la direction du maître, y fleurissent tout l'été. Nous jouons dans la cour durant les récréations.

A l'ouest de la maison d'école, je vois un verger couvert d'herbe; il est entouré d'une haie de sapins taillés en boules. L'herbe du verger est utilisée pour nourrir les lapins que le maître élève dans un clapier, attenant au collège du côté du nord.

Au sud de l'école se trouve un jardin. Notre maître y cultive, du printemps à l'automne, des légumes de toutes sortes.

Les abords de notre maison d'école sont toujours propres. Nul papier n'y traîne. L'herbe de la cour est enlevée souvent et le sable ratissé chaque semaine avec soin.

DICTÉES.

I. La maison d'école est sur la colline. On y arrive par plusieurs chemins. Les murs de l'école sont blancs. Les volets sont verts. Les portes sont brunes. Le toit est recouvert de tuiles rouges.

II. L'intérieur du collège est divisé en plusieurs étages. Chaque étage a plusieurs pièces. Il y a une cave au sous-sol. Au rez-de-chaussée se trouvent les deux salles d'école. Plus haut sont les appartements des maîtres et le galetas.

III. Autour de l'école, il y a une cour, un jardin et un verger. La cour est sablée; elle est ornée de fleurs, d'arbres et d'une fontaine. Le jardin contient des légumes. Le verger est planté d'arbres fruitiers.

C. ALLAZ-ALLAZ.

RÉDACTION. ORTHOGRAPHE.

Degré intermédiaire.

La primevère.

PLAN. Fleurs du printemps. Pourquoi les noms de coucou, de primevère ?
Description : fleurs, tiges fleuries. La cueillette.

DÉVELOPPEMENT. Le mois d'avril est le mois des primevères ou des coucous. On nomme ainsi des fleurettes jaunes qui couvrent les bois et les prés dans le même temps où l'oiseau du même nom fait entendre son chant monotone. Ces fleurs s'appellent aussi primevères, parce qu'elles apparaissent au premier printemps.

Elles sont jolies, ces fleurettes. Elles sont groupées en une sorte de bouquet au milieu d'une rossette de feuilles un peu velues. Elles invitent à la cueillette. Aussi, nombreux sont les promeneurs qui reviennent à la maison, le soir des dimanches d'avril, les bras chargés de gros bouquets de primevères.

La prairie en hiver et au printemps.

PLAN. Comment était la prairie durant l'hiver ? Quel est maintenant son aspect ?

DÉVELOPPEMENT. L'hiver, nous avions perdu notre prairie. Il aurait fallu déblayer la neige pour retrouver quelques rares brins d'herbes que les vents glacés avaient roussis. Nous y courions parfois cependant et nous y avons fait plus d'un homme de neige.

Maintenant, notre prairie reverdit, et quoique l'herbe soit encore bien jeune, elle est déjà parsemée de primevères que j'aime à cueillir pour en faire des bouquets et des guirlandes.

La campagne au printemps.

PLAN. C'est le printemps. Les bourgeons. Les fleurs du printemps. Les arbres fruitiers. Les oiseaux. Vive le soleil !

DICTÉE :

Le mois des lilas.

C'est le mois des lilas, des lilas jolis, des lilas fleurant le miel, des lilas couleur du ciel, à l'heure où les nuages sont encore azurés par la nuit qui s'en va, et déjà tout rosés par l'aube qui vient. C'est le mois des lilas fleuris fleurant le miel.

J. RICHEPIN.

Degré supérieur.

La construction d'un nid.

PLAN. Observez des oiseaux construisant un nid et décrivez leur travail.

SUJET TRAITÉ. Dans une touffe de sureaux, près de notre jardin, des pinsons viennent de construire leur nid. J'ai pu les observer dans leur travail.

Ils allaient sur les chemins, dans les buissons, et apportaient dans leur bec toutes sortes de matériaux, des brindilles de bois, des crins de cheval et des plumes. Ils disposaient tout cela sur une fourche de l'arbre et, avec leur bec, donnaient à la construction une forme convenable. De temps en temps l'un d'eux se plaçait dans le nid et se tournait en tous sens pour lui donner la forme de son corps.

Une promenade au mois d'avril.

Faites le récit d'une promenade à la campagne pendant le mois d'avril, en notant ce qui caractérise la saison nouvelle. (Lire le modèle suivant, et donner

le sujet quelques jours à l'avance en demandant aux élèves d'observer personnellement ce qu'ils auront à décrire.)

PLAN : Sur le chemin. Dans les friches. Dans les vignes. Dans les bois. (Modifier le plan suivant les localités.)

SUJET TRAITÉ : Je m'en vais tout seul par les chemins qui montent vers les vignes et les bois. Les buissons d'épine noire n'ont pas encore de feuilles, mais ils sont tout neigeux de fleurs blanches ; en dessus l'herbe pousse drue et, à chaque pas, des oiseaux en train de bâtir leur nid s'envolent de la haie et filent presque à ras de terre.

Dans les friches grises s'épanouissent les corolles verdâtres de l'ellébore noir et les magnifiques fleurs violettes de l'anémone, tandis qu'à la lisière des bois les merles sifflent à plein gosier dans les branches verdissantes.

Les vignes, à la terre d'un jaune rougeâtre, sont pleines de gens courbés vers les ceps ; on n'y voit pas encore le moindre soupçon de verdure ; rien que l'argile couleur d'ocre et les ceps noueux d'un ton noir. Seulement, de loin en loin, un pêcher de plein vent dresse sa rame épanouie et comme poudrée d'un rose vif.

Dans les bois tout part : les anémones blanches s'épanouissent au milieu des feuilles sèches ; les ficaires, les primevères sèment d'étoiles jaunes la terre noire, et les faux narcisses penchent leurs godets d'or mat au-dessus des ruisseaux. Tout verdoie : trembles aux feuilles blondes, noisetiers aux frondaisons épaisse, charmes et hêtres aux verdures tendres.

A. THEURIET.

Les gelées printanières.

PLAN. A quel moment sont-elles à craindre ? Leurs effets sur les arbres fruitiers, sur la vigne. Moyens employés pour en préserver quelques plantes.

DIRECTIONS. Dire que la gelée est le phénomène qui se produit lorsque la température descend quelque peu au-dessous de zéro degré ; ajouter que les gelées qui suivent l'hiver portent le nom de gelées printanières ; que certaines d'entre elles, qualifiées de gelées blanches, déposent une petite couche de glace sur les végétaux. Exposer qu'elles sont surtout à craindre au moment du départ de la végétation, car les pousses, imprégnées de sève, éclatent, ce qui provoque la rupture des canaux et des vaisseaux, la désorganisation de la plante, la destruction des bourgeons à fruits et, par conséquent, l'anéantissement de la future récolte, aussi bien des arbres fruitiers que de la vigne. Enumérer les procédés employés pour préserver les plantes de la gelée : a) dans le potager, on recouvre les primeurs de châssis et de paillassons ; b) dans le verger, on recouvre de toile les arbres palissés ; c) dans le vignoble, on emploie simultanément les paillassons et les toiles que l'on développe sur des tringles surmontant les pieds de vigne ; on fait encore usage des nuages artificiels ; ce sont des feux de goudron dégageant une épaisse fumée empêchant le rayonnement nocturne.

Le printemps.

Observez, puis décrivez la campagne au printemps. Vous inspirant du texte de E. Zola, donné plus loin, cherchez surtout à noter le réveil magnifique de la vie. Dites ensuite quels sentiments ce spectacle fait naître en vous.

DICTÉES. — Le printemps.

On voyait par les croisées de la classe, le ciel bleu, les arbres du jardin tout couverts de bourgeons, et les fenêtres des maisons bien ouvertes avec leurs pots de fleurs déjà verdissants.

Le professeur était de bonne humeur, à ce point qu'on n'apercevait presque plus cette ride profonde qui creuse son front ; on voyait qu'il respirait avec plaisir l'air embaumé de terre humide et de feuilles fraîches, qui arrivait en bouffées par les fenêtres ouvertes. Pendant que le maître expliquait un problème, on entendait un forgeron qui battait l'enclume dans une maison voisine, et, de la maison d'en face, arrivait le chant d'une mère qui endormait son poupon. A un certain moment, le forgeron frappa plus fort, la femme chanta plus haut. Le maître s'interrompit et prêta l'oreille. Puis il dit lentement, en regardant par la fenêtre : « Le ciel sourit, une mère chante, un brave homme travaille, des enfants étudient... ? Voilà certes de belles choses réunies. »

DE AMICIS.

Le printemps.

D'un geste large, mon oncle me montra la vallée, puis, se redressant :

« Regarde, Jean, me dit-il d'une voix lente, voilà le printemps. La terre est en joie et je t'ai amené ici, en face de cette plaine de lumière, pour te montrer les premiers sourires de la jeune saison. Vois quel éclat et quelle douceur ! Il monte de la campagne des senteurs tièdes qui passent sur nos visages comme des souffles de vie... »

» Et c'est le printemps lui-même qui te fait la leçon. La terre est un vaste atelier où l'on ne chôme jamais. Regarde cette fleur, à nos pieds : elle est un parfum pour toi ; pour moi elle est un travail ; elle accomplit sa tâche en produisant sa part de vie, une petite graine noire qui travaillera à son tour, le printemps prochain. Et maintenant interroge le vaste horizon. Si la campagne sourit, c'est qu'elle recommence l'éternelle besogne. L'entends-tu à présent respirer fortement, active et pressée ? Les feuilles soupirent, les fleurs se hâtent, le blé pousse sans relâche ; toutes les plantes, toutes les herbes se disputent à qui grandira le plus vite ; et l'eau vivante, la rivière vient aider le travail commun, et le jeune soleil qui monte dans le ciel a charge d'égayer l'éternelle besogne des travailleurs.

» Jean, tu entends ce que te dit ton ami le printemps. Il est la jeunesse, mais il prépare l'âge mûr ; son clair sourire n'est que la gaieté du travail. L'été sera puissant, l'automne sera fécond, car le printemps chante à cette heure, en accomplissant bravement sa tâche. »

E. ZOLA.

LES EXPRESSIONS : *Plaine de lumière*, bien éclairée par le soleil. *L'éternelle besogne*, le travail qui recommence chaque année, sans fin. *Le vaste horizon*, toute l'étendue que peut embrasser l'œil du spectateur. Pour moi, *elle est un travail*, elle a un rôle à remplir qui consiste à produire une graine.

MORALE : Au printemps, admirez la nature renaissante, voyez vivre autour de vous des choses en apparence inanimées et vous vous rendrez compte de l'universelle loi du travail, tout en puisant dans cette observation une grande leçon d'énergie.

CAUSERIE SCIENTIFIQUE

Comment on fait un gant.

L'industrie du gant étant une de celles dont nous utilisons familièrement les produits il semble intéressant d'en pénétrer les mystères. Disons d'abord quelques mots de son histoire.

Le gant est un objet de toilette fort ancien ; il a primitivement été employé dans les pays froids pour préserver les mains ; mais il n'a été longtemps qu'une sorte de sac où se mettaient les quatre doigts ; seul le pouce se plaçait dans une gaine à lui ; ce genre de gant est d'ailleurs connu et utilisé à notre époque et l'on voit notamment s'en servir les cochers de voiture de louage des grandes villes ; les deux gants sont alors réunis par une ficelle qui passe autour du cou du cocher ; ceci pour que, lorsqu'il y a nécessité, comme pour rendre la monnaie, le cocher puisse retirer vite ses mains des gants sans s'inquiéter de ces derniers ; d'ailleurs cette façon de réunir deux gants était connue dès la plus haute antiquité comme en font foi de vieilles fresques. Il faut arriver au moyen âge pour trouver un gant à doigts séparés ; mais encore ne s'appliquait-il qu'aux armures ; il était recouvert de mailles de fer. Un peu plus tard apparaît le gant de peau fort, avec grandes manchettes de cuir, qui fait partie de la tenue militaire. Puis, sous Louis XIV, les hommes en tenue d'ordonnance portent des gants de peau, les dames se servent de mitaines. Sous Louis XV et Louis XVI le gant ne prend aucune extension ; au contraire, car la mode est aux belles mains et on ne les cache pas. Enfin sous le Directoire reparaissent les gants et les mitaines. Depuis les gants ont pris un grand développement et ils tiennent une place importante dans l'industrie française où leur fabrication occupe près de cent mille personnes. Les grands centres sont Grenoble, Milhau, Niort, Paris.

L'industrie des gants est une de celles où la fabrication est le plus divisée ; on ne figure pas le nombre d'ouvriers qui touchent à une paire de gants avant que celle-ci soit terminée.

En suivant la fabrication d'une paire de gants nous allons précisément nous rendre compte du nombre de spécialistes intéressés à sa confection.

Tout d'abord remarquons qu'il y a deux sortes principales de gants : les gants coupés et les gants tissés ; ceux-ci sont du domaine de la bonneterie et nous ne nous en occuperons pas ici. Les gants coupés comprennent les gants de peau et les gants de tissu.

Les matières premières les plus employées dans la fabrication des gants de peau sont les peaux d'agneau, de chevreau et de chevrette qui proviennent de tous les pays d'Europe ; mais celles qui sont les plus estimées viennent de Suisse, de France, d'Allemagne, d'Italie. Les peaux des pays septentrionaux, comme l'Islande et la Norvège, sont de qualité inférieure. En France, les peaux du Poitou et du Charolais sont en première ligne.

Les gants de peau comprennent : les gants de chevreau glacés, cousus ou piqués, les gants d'agneau glacés, cousus ou piqués ; les gants de chevrette, les gants de castor, les gants de Suède.

Les gants de castor et ceux de Suède sont faits avec des peaux d'agneau ou de chevreau dans de certaines conditions ; les gants de Suède notamment portent

leur nom de ce qu'on les employait d'abord en Suède : on se sert pour les fabriquer de peaux mégissées de rebut. Les peaux mégissées sont celles qui sont destinées à la fabrication des gants glacés ; mégir une peau, c'est la travailler du côté de la chair avec un mélange d'huile d'olive, de jaune d'oeuf, d'alcool et d'eau, puis la fouler pendant un quart d'heure avec ce mélange. Les gants de Suède ont cette particularité d'être sur chair, c'est-à-dire qu'ils ont en dehors le côté interne de la peau lissé comme nous venons de le dire ; ils sont aromatisés avec de l'huile de bouleau.

Les gants dits de chamois et les gants dits peaux de chien sont, à de rares exceptions près, faits en réalité avec des peaux de chevreau ou d'agneau très fortes.

Une peau passe par neuf opérations principales avant de devenir gant. D'abord « la mise à l'humidité » : le gantier achète ses peaux et les reçoit souples pour être travaillées ; l'ouvrier prend une douzaine de peaux, les mouille, les roule ensemble et les laisse au repos jusqu'à ce que l'humidité ait bien pénétré dans toutes les parties. La seconde opération est le « sondage », c'est-à-dire l'examen très approfondi de la peau pour en juger la taille, la forme, la qualité et voir combien de gants et quelle sorte de gants on pourra fabriquer ; pour cette opération, on met la peau « au large », c'est-à-dire qu'on la déroule et qu'on l'étire dans tous les sens.

La troisième opération est celle du « dépeçage » ; on divise la peau en bandes de largeur en rapport avec celle des gants à faire ; on étire bien chaque bande et on la découpe en rectangles suivant la taille des gants. Ces rectangles portent le nom d'« étavillons » ; on en choisit deux aussi égaux que possible et on va traiter chacun d'une façon identique.

La quatrième opération consiste à enlever de son épaisseur à la peau du côté chair pour la rendre plus souple ; cette opération se nomme le « dolage », elle se fait sur un marbre avec un couteau spécial comportant une lame d'acier ajustée au bout d'un manche de bois ; le dolage est difficile et fatigant ; il se fait mécaniquement dans beaucoup d'ateliers.

La cinquième opération « l'étavillonnage » consiste à prendre l'étavillon et à lui donner la forme et la dimension d'une main ouverte ; on le place ensuite sous presse.

La sixième opération est la réunion, en réalité, de plusieurs opérations : « fente », « raffilage », « façon des pouces », des « fourchettes » et des « carreaux ». « Fendre » un étavillon c'est y pratiquer les fentes qui séparent les doigts et y faire les trous destinés aux pouces ; ce travail qui s'effectuait autrefois à la main se fait maintenant au moyen d'appareils mécaniques qui sont le calibre et le balancier. Le calibre est une plaque de zinc portant en relief une lame d'acier dessinant la main ouverte ; on place l'étavillon préparé sur ce calibre et on le recouvre d'une plaque ; on met le tout sous le balancier ; celui-ci est formé par une vis terminée par une partie plate ; la vis est actionnée par un volant sur lequel on agit au moyen d'une tige, d'un coup sec, la vis descend brusquement sur l'étavillon qui se trouve découpé par le calibre.

Le « raffilage » consiste à déterminer la hauteur des broderies et à en fixer la direction ; les broderies, ce sont ces petites décosations que l'on met sur le gant

à la partie qui recouvre le dos de la main. Dans le raffilage rentre aussi l'arrondissement du bout des doigts.

La « façon des pouces » ne présente rien de spécial ; le balancier que nous avons vu découpe dans la peau du gant un trou pour le passage du pouce ; celui-ci sera découpé dans une autre peau, grâce à un calibre analogue à celui de la main ; puis il sera ajouté au gant à l'emplacement du trou.

Les « fourchettes » sont ces pièces longues et étroites qui se placent dans l'intervalle des doigts pour en augmenter l'ampleur, et les « carreaux » sont ces petits losanges qu'on coupe au bas des fourchettes, à la naissance des doigts et à l'intérieur de la main, afin de donner à cette partie l'ampleur nécessaire pour ne pas gêner les mouvements. Les fourchettes et les carreaux sont pris dans les débris de la coupe des gants. Elles peuvent comme la main et le pouce être découpées dans ces débris au moyen de calibres et d'un balancier plus petit que celui de la main.

Quand on emploie les calibres pour toutes ces opérations, on a des séries de calibres pour toutes les mains d'hommes, de femmes et d'enfants ; leur nombre est très grand, allant de la plus grande main à la plus petite main d'enfants par toute une gamme de mains différant fort peu l'une de l'autre.

La septième opération, la « confection de la broderie » se fait à l'aiguille et à la mécanique.

La huitième opération, c'est « la couture du gant » qui se fait à la main ou mécaniquement avec une machine spéciale ; pour cela on replie la peau autour du pointillé marqué par le calibre.

La neuvième et dernière opération, c'est le « dressage », qui consiste à forcer les gants après les avoir mis dans l'humidité.

Cette longue série d'opérations s'effectue avec des ouvriers ou des ouvrières spécialisés à chaque opération, même à chaque partie d'opération ; beaucoup d'ouvrières travaillent chez elles. Dans toute la banlieue de Grenoble, par exemple, les femmes sont occupées dans leur demeure à la fabrication des gants.

Les gants de tissu se fabriquent comme les gants de peau, c'est-à-dire qu'on découpe le tissu à la main ou à l'emporte-pièce et on rassemble par coutures les différentes pièces du gant. Les tissus employés sont principalement les tissus de soie, de cachemire ou de laine ou des tricots de cachemire et de laine foulée, provenant principalement de Nîmes.

MARCEL HEGELBACHER.

VARIÉTÉ

Une machine à fouetter.

Vous ignoriez, sans doute, comme moi, qu'il existât depuis 1901, — aux Etats-Unis, sauf erreur, — un mécanisme ingénieux, le *castigateur orthomatique*, qui, réglé avec toute la précision voulue, administre à l'écolier rétif la correction promise. En même temps, un phonographe Edison lui débite des exhortations et des maximes morales. Maîtres et parents s'en déclarent fort satisfaits. Témoign la lettre suivante : « Je suis maintenant tout à fait satisfait des progrès de Tom, et les attribue absolument à votre *castigateur orthomatique*. Veuillez y asseoir Tom tous les samedis, le matin, et plus souvent s'il vous semble utile. »



700 élèves en 5 ans
Les plus beaux succès

JULES CAUDERAY ELECTRICIEN

Maison fondée en 1866.

28, rue d'Etraz LAUSANNE Téléphone 1063

Atelier spécial pour la construction et la réparation de tous appareils de physique, soit mécanique, optique ou électricité.

Appareils de démonstration pour écoles, etc., etc.

DELACHAUX & NIESTLE S.A., Editeurs
NEUCHATEL

Collection d'actualités pédagogiques.

Dr. Paul Godin, <i>La Croissance pendant l'âge scolaire</i> , Applications éducatives, avec 16 planches hors texte, un volume in-16	Fr. 4.—
John Dewey, <i>L'Ecole [et l'enfant]</i> , traduit par L. S. Pidoux, un volume in-16	Fr. 2.50
Aug. Lemaitre, <i>La Vie mentale de l'adolescent</i> , et ses anomalies, avec 30 figures dans le texte, un volume in-16	Fr. 3.—
R. Nussbaum, <i>Le Problème de l'école secondaire</i> , un vol. in-16	Fr. 2.—
Les leçons de français, dans l'enseignement secondaire, un vol. in-16	Fr. 2.50
Baden-Powell, <i>Eclaireurs</i> , un programme d'éducation civique, avec 165 figures dans le texte, un volume in-16, relié	Fr. 4.—
Georges Rouma, <i>Pédagogie sociologique</i> , Les influences des milieux en éducation, un volume illustré in-8°	Fr. 6.—
Marguerite Evard, <i>L'adolescente</i> , Essai de psychologie expérimentale, un volume in-8°	Fr. 5.—

Mobilier scolaire hygiénique

BREVETÉ

Meubles à transformations

Anc. Maison A. MAUCHAIN

Jules RAPPA Succ.

GENÈVE, 2, place Métropole. — Dépôt à LAUSANNE.

7 médailles d'or, les plus hautes récompenses accordées au mobilier scolaire dans les dernières expositions nationales et internationales.

Recommandé par le Département de l'Instruction publique.
Nombreuses attestations à disposition.
Demandez le Catalogue général, franco.



Des modèles sont prêtés gratuitement pour être mis à l'essai dans les écoles.
La fabrication peut se faire dans toute localité, s'entendre avec la maison.

Tableaux d'ardoise artificielle Eternit en couleur grise, brune, verte noire etc., etc.

Envoi d'échantillons gratis.

Tables d'école à 2 places, fer forgé, s'adaptant à toutes les tailles.
fr. 37.— et 42,50 sur bases bois.

40 000 pupitres Mauchain sont en usage dans les Ecoles de la Suisse Romande.

Installation sur bases fer à rouleaux permettant le nettoyage complet des planchers des classes.

Coffres-forts Epargne : Fix breveté. Porte-cartes géographiques.

Demandez le Catalogue général gratis et franco.

Les machines à coudre

SINGER

nouveau modèle
constituent en tout temps un

CADEAU

à la fois utile et agréable

Expositions universelles

PARIS **St-Louis** **MILAN** **BRUXELLES**
1878-1889-1900 **E.U.A. 1904** **1906** **1910**

TURIN

1911

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.

Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre **LAUSANNE** Casino-Théâtre

Direction pour la Suisse :
Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Biel, rue de Nidaü, 43.
Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert 37.
Delémont, rue des Moulins, 1.
Fribourg, rue de Lausanne, 64.
Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste
Montreux, Grand'rue, 73
Neuchâtel, rue du Seyon.
Nyon, rue Neuve, 2.
Vevey, rue du Lac, 11.
Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

TOUT

CE QUI
CONCERNE LA

MUSIQUE

: sous toutes ses formes :
avec le plus grand choix
et aux prix les plus modérés

TOUTES les meilleures marques, les plus réputées, des
PIANOS ET HARMONIUMS

Pianos mécaniques et électriques
 automatiques

Phonolas - Pianos et Orchestrions

INSTRUMENTS

EN TOUS GENRES

avec tous leurs accessoires

Gramophones et Disques

Les meilleures **CORDES**, car toujours fraîches
: **Bibliothèque de Littérature musicale** :

Une Collection sans pareille de **Pièces de Théâtre**, etc., etc.

Musique de tous pays et toutes les **Partitions d'Opéras**

Partitions d'orchestre en format de poche

— **Rouleauthèque pour le PHONOLA** —

GRAND ABONNEMENT A LA MUSIQUE



Le plus grand choix de **CHŒURS** existant

Vous trouverez tout cela chez

FETISCH FRÈRES
(S. A.)

— A LAUSANNE, à NEUCHATEL et à VEVEY —

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

L^eme ANNEE. — N^o 16



LAUSANNE — 18 Avril 1912.

L'EDUCATEUR

(— EDUCATEUR ET ÉCOLE REUNIS —)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BENOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Ecoles primaires

Les membres du personnel enseignant primaire qui auront accompli leur troisième année d'enseignement dans le courant du premier semestre 1914, sont priés de faire parvenir au Département, avant le 15 mai, leurs pièces justificatives, soit des attestations des Commissions scolaires indiquant les dates et la durée de leurs fonctions dans chaque localité.

Il est rappelé, d'autre part, à MM. les instituteurs, qu'ils doivent aviser le Département de leur incorporation militaire dès leur sortie de l'école de recrues.

MM. les instituteurs et Mmes les institutrices sont informés qu'ils doivent adresser au Département une lettre pour chacune des places qu'ils postulent et indiquer l'année de l'obtention de leur brevet. Le même pli peut renfermer plusieurs demandes.

Les demandes d'inscription ne doivent être accompagnées d'aucune pièce. Les candidats enverront eux-mêmes leurs certificats aux autorités locales.

Service de l'Enseignement primaire.

INSTITUTEURS: **L'Isle** : 1600 fr. plus logement, jardin, 8 stères de hêtre, 100 fagots ; 28 avril. — **Montreux**, 3 places ; une à **Clarens**, une aux **Planches** et une à **Veytaux**. Pour ces 3 places : 2600 fr. par an pour toutes choses, plus six augmentations successives de 90 fr. chacune après 3, 6, 9, 12, 15 et 20 ans de service dans le canton ; 28 avril. — **Morges** : 2100 fr. pour toutes choses plus augmentations de 50 fr. tous les 3 ans jusqu'au maximum de 2400 fr. ; 28 avril. — **Ollon**, école primaire supérieure : 2000 fr. par an et autres avantages légaux, plus augmentations de 50 fr. après 5 ans de service dans la commune, jusqu'au maximum de 2200 fr. ; 28 avril. — **Onnens** : 1700 fr., logement, jardin et plantage, plus 8 stères de bois et 200 fagots à charge de chauffer la salle d'école ; 28 avril. — **Ursins** : 1700 fr. et autres avantages légaux ; 28 avril. — **Villars-le-Grand** : 1600 fr. et autres avantages légaux ; 28 avril.

INSTITUTRICES, **Belmont sur Yverdon** : 1000 fr., logement et jardin, plus augmentation de 40 fr. après 3 ans d'enseignement dans la commune ; 28 avril. — **Concise** : 1000 fr., plus indemnité de logement de 150 fr. et 2 stères de bois pour l'usage personnel de la titulaire ; 28 avril. — **Le Mont sur Lausanne, (Petit Mont)** : 1000 fr. et autres avantages légaux, plus augmentations communales de 40 fr. chacune après 5, 10, 15 et 20 ans de service dans le canton ; 28 avril. — **Montreux, (Les Avants)** : 1700 fr. pour toutes choses, plus 6 augmentations successives de 75 fr. chacune, après 3, 6, 9, 12, 15 et 20 ans de service dans le canton, 28 avril. — **Nyon** : 1600 pour toutes choses, plus augmentations de 100 fr. tous les 4 ans, jusqu'au maximum de 2000 fr. ; 28 avril. — **Rolle** : 1000 fr., indemnité de logement 300 fr., plus augmentation de 30 fr. tous les 4 ans, jusqu'au maximum de 1450 fr. après 20 ans de service ; 28 avril. — **Ursins** : maîtresse d'école enfantine et de travaux à l'aiguille ; 600 fr. et autres avantages légaux ; 28 avril. — **Apples**, (école enfantine et travaux à l'aiguille) ; 800 fr., plus logement et bois nécessaire au chauffage de la salle d'école ; **24 avril**.

AVIS DE LA GÉRANCE

Les réclamations de nos abonnés étant le seul contrôle dont nous disposons, prière de prévenir la Gérance de toute irrégularité dans l'envoi du journal.

Pour pouvoir tenir compte des changements d'adresses pour le numéro de la semaine, il est nécessaire que la Gérance en soit avisée avant le mardi à midi.

Le Gérant,

J. CORDEY.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Enseignement secondaire

Collège de Vevey. Une place de **maître secondaire** est mise au concours. Enseignement du français, de l'histoire, de la géographie et éventuellement d'autres branches.

Traitemen: 3500 fr. Augmentations communales s'élevant à 600 fr. après 20 ans de service dans le canton.

Entrée en fonctions le 13 mai 1914.

Obligation d'élire domicile dans le territoire de la commune.

Adresser les inscriptions, avec un **curriculum vitæ**, au Département de l'instruction publique, service de l'enseignement secondaire, avant le 28 avril, à 6 heures du soir.

Ecole supérieure de Vevey. — Une place de **maîtresse secondaire** ou de **maîtresse gymnasiale** est au concours.

La connaissance de la langue latine est désirable.

Traitemen: 2200 fr. éventuellement 2700 fr. Augmentations communales s'élevant à 250 fr., après 20 ans de service dans le canton.

Entrée en fonctions le 13 mai 1914.

Obligation d'élire domicile dans le territoire de la commune.

Adresser les inscriptions, avec un **curriculum vitae**, au Département de l'instruction publique, service de l'enseignement secondaire, avant le 28 avril, à 6 heures du soir.

DELACHAUX & NIESTLE S.A., Editeurs

NEUCHATEL

Collection d'actualités pédagogiques.

publiée sous les auspices de l'Institut J.-J. Rousseau, à Genève, et de la Société belge de pédotechnie.

Dr. Paul Godin, La Croissance pendant l'âge scolaire, Applications éducatives, avec 16 planches hors texte, un volume in-16 Fr. 4.—

John Dewey, L'Ecole et l'enfant, traduit par L. S. Pidoux, un volume in-16 Fr. 2.50

Aug. Lemaître, La Vie mentale de l'adolescent, et ses anomalies, avec 30 figures dans le texte, un volume in-16 Fr. 3.—

R. Nussbaum, Le Problème de l'école secondaire, un vol. in-16 Fr. 2.—

Les leçons de français, dans l'enseignement secondaire, un vol. in-16 Fr. 2.50

Baden-Powell, Eclareurs, un programme d'éducation civique, avec 165 figures dans le texte, un volume in-16, relié Fr. 4.—

Georges Rouma, Pédagogie sociologique, Les influences des milieux en éducation, un volume illustré in-8° Fr. 6.—

Marguerite Evard, L'adolescente, Essai de psychologie expérimentale, un volume in-8° Fr. 5.—

LIBRAIRIE PAYOT & C^E, LAUSANNE

RENTRÉE DES CLASSES

Ouvrages scolaires.

A l'occasion de la rentrée des classes nous nous permettons de signaler à l'attention du corps enseignant la dernière édition du

CATALOGUE GÉNÉRAL DES PUBLICATIONS DE LA LIBRAIRIE PAYOT & Cie, 1914.

Ce nouveau catalogue se présente sous la forme d'une élégante brochure d'environ 100 pages. La matière est divisée en deux parties principales : **LITTÉRATURE GÉNÉRALE** et **ENSEIGNEMENT**. Elles comprennent chacune de nombreuses subdivisions. Une table alphabétique des auteurs facilite les recherches. Les ouvrages ne sont pas simplement présentés en une sèche énumération, mais, pour les plus importants du moins, le catalogue donne soit la *table des matières*, soit une *notice analytique* soit des *extraits caractéristiques des jugements de la presse*.

Ces notices orientent parfaitement le lecteur et lui permettent de choisir dans les volumes annoncés ceux qui répondent le mieux à son attente. A ce titre, cette nouvelle édition du catalogue rendra de réels services à toutes les personnes en quête de renseignements bibliographiques.

Notre *CATALOGUE GÉNÉRAL* sera adressé gratis et franco à toute personne qui nous en fera la demande.

Nous enverrons également volontiers à l'examen tous les ouvrages mentionnés au catalogue.